

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de G. BORDONARO, Conseiller communal, relative aux mailles apaisées dans le quartier La Roue.

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

Dans un article du journal « Le Soir » paru le 8 décembre 2022, le Bourgmestre faisait référence à l'élaboration d'une maille apaisée dans le quartier La Roue. Monsieur CUMPS annonçait, je cite : « *On a déjà travaillé avec les habitants du quartier La Roue sur un projet de maille. Je vais voir avec l'échevine si on dépose notre candidature ou si on termine d'abord Cureghem* ».

Il serait en effet prudent de faire un sérieux bilan de ce qui a été fait à Cureghem avant de se lancer dans un nouveau projet de mailles dans un autre quartier anderlechtois. Aussi, l'avenir de « Good Move » à Cureghem est opaque et de nombreuses questions restent actuellement en suspens. Que compte faire le Collège en termes de mobilité avec Cureghem ? Si je comprends les paroles de Monsieur Cumps, le Collège compte-t-il revenir à la charge avec un autre plan apaisé à Cureghem ? Quelle sera votre méthodologie ?

Je fais également référence à un post de l'Échevine de la « Mobilité » quant à une réunion avec quelques habitants du quartier Cureghem, alors qu'il semblerait que cette réunion était censée être reportée pour des questions de sécurité. Pouvons-nous en savoir plus sur le contenu de cette réunion ? La façon dont cette réunion a été organisée montre encore qu'une méthodologie claire et transparente n'est pas d'actualité, ce qui renforce toujours plus la méfiance des habitants du quartier envers le Collège sur ce dossier.

Concernant le projet de maille à La Roue :

- Pouvons-nous savoir si le Collège compte déposer une candidature ?
- Pouvons-nous savoir le nombre d'habitants qui ont été consultés pour l'élaboration de cette maille ?
- Le seul moment de "participation" indiqué sur le site est un atelier organisé le 15 septembre 2021. Cet atelier a-t-il été fait en digital ou présentiel ?
- Combien de participants à cet atelier ?
- Y-a-t-il eu d'autres moments avec les habitants ?

De manière plus générale, le Collège peut-il nous donner un agenda clair sur ces deux dossiers ? Et cesser d'avancer dans l'ombre et l'opacité.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Nous avons appris de la part de la Ministre bruxelloise de la « Mobilité » qu'elle avait tenu une réunion avec l'ensemble des Bourgmestres bruxellois afin d'évoquer le futur de « Good Move ». A l'heure où ce plan de mobilité a connu de nombreuses

difficultés et déconvenues dans diverses Communes, certaines ayant même décliné l'idée d'accueillir l'une des fameuses mailles, cette rencontre devait permettre de faire le point mais également d'envisager que de nouveaux quartiers entrent dans le giron de « Good Move ». Des enveloppes de 4 millions d'€ sont toujours prévues et disponibles, semble-t-il.

Le Collège peut-il nous faire écho de cette rencontre entre la ministre de la « Mobilité » et les Bourgmestres, quelle position a été exprimée, et le cas échéant, défendue par le Bourgmestre d'Anderlecht.

Le Collège peut-il nous confirmer s'il compte ou non développer une ou plusieurs mailles « Good Move » supplémentaires sur le territoire anderlechtois ? Le cas échéant, de quel quartier s'agit-il et dans quel délai est prévu le développement de cette maille ? Le Collège est-il unanime ou non sur l'opportunité – ou non – de développer une ou plusieurs nouvelles mailles ?

Enfin, compte-tenu des graves tensions survenues à l'occasion de la mise en œuvre de la maille de Cureghem, le Collège peut-il nous dire quelles suites il a déjà donné et compte donner à ce projet qu'il a lui-même retiré début octobre dernier ? Des rencontres avec les habitants ont-elles eu lieu ? Quels objectifs et quel calendrier sont-ils prévus dans le cadre d'une éventuelle « réactivation » de « Good Move » dans le quartier de Cureghem ?

Peut-on enfin nous préciser ce qu'aura coûté la mise en place de maille de Cureghem et son retrait par la suite ? Quelle somme a-t-elle été prise en charge par la Région et quelle autre a pesé sur les finances communales ? D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture du texte suivant :
Mevrouw de Schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van de volgende tekst:
Le plan de circulation à Cureghem a été retiré en septembre, la décision de développer de nouvelles solutions avec une concertation plus large des habitants concernés. Nous mettons actuellement en œuvre, cette décision prise en septembre dernier.

Conformément à la décision, le service « Mobilité » a préparé une note méthodologique qui a été débattue avec le cabinet de la Ministre de « Mobilité ».

Cette note inclut différents volets :

- Organiser la participation en travaillant avec les habitants pour construire des propositions qui répondent aux différents besoins.
- Travailler sur des périmètres plus petits. Comme nous l'avons déjà annoncé à plusieurs reprises, nous voulons discuter carrefour par carrefour et rue par rue, pour éviter un périmètre trop large.
- On planifie un travail de terrain avec le recrutement de deux personnes en plus pour organiser la concertation dans les différents endroits.
- Échelonner le travail sur les 4 zones dans le temps, une zone après l'autre.

La Région nous a donné le feu vert pour ce programme, ce dont nous sommes très contents car cela signifie que nous avons toujours des fonds à disposition. Cela n'était pas clair après l'interruption soudaine du programme. Ce sont les développements récents. Il n'existe pas encore de calendrier précis. Il sera élaboré au début de la nouvelle année.

Depuis l'arrêt du plan de circulation, les anciens problèmes sont bien sûr revenus dans le quartier. Les vitesses sont revenues, les racings sont de retour, les bus-navettes de l'aéroport de Charleroi, les « Flixbus » etc. traversent à nouveau le quartier à toute vitesse.

Les habitants sont préoccupés par la circulation et ils nous le font savoir.

Et bien sûr, nous avons rencontré un grand nombre d'habitants depuis le mois de septembre, afin de savoir quelles sont les questions qui se posent et comment nous pouvons y répondre au mieux.

La réunion que vous mentionnez était l'une de ces réunions. La réunion a eu lieu, chacun a le droit de vouloir améliorer son quartier et la Commune est là pour répondre à ces souhaits.

En général, le service et moi, personnellement, sommes entièrement accessibles aux riverains, que cela soit des personnes qui nous interpellent par e-mail et par téléphone ou qui nous demandent des rencontres, ou des groupes comme les comités de quartier ou les ASBL qui souhaitent discuter de l'amélioration de la mobilité dans le quartier de Cureghem. Toutes les rencontres restent, à ce stade, au niveau des échanges et de l'écoute des demandes. Aucune discussion sur de nouveaux scénarios de circulation n'est en cours.

En ce qui concerne des nouvelles mailles dans d'autres quartiers, nous ne sommes pas encore prêts à présenter un nouveau projet pour un autre quartier.

Il existe un premier projet pour la circulation pour les quartiers La Roue et Trèfle, élaboré dans le cadre du nouveau « Plan Communal de Mobilité » et qui constitue une base de discussion.

Le plan pour La Roue a effectivement déjà été présenté une fois aux habitants. C'était une réunion en présentiel, entre les deux vagues de la « Covid », mais elle ne remplace pas une concertation. Il n'y a pour l'instant ni un budget, ni une planification pour organiser une concertation ou même un test. Ces plans ont besoin du temps, comme nous l'avons tous vu. Ces plans ne sont pas non plus la seule possibilité d'améliorer la sécurité routière dans la commune. Entre-temps, cette dernière continue bien sûr à travailler à des solutions aux problèmes de sécurité routière. Des adaptations de carrefours, de trottoirs, de pistes cyclables, des rénovations ont bien sûr toujours lieu.

G. BORDONARO entend que le Collège souhaite tenir une concertation plus large, qu'une autre méthodologie est envisagée. Il espère que le Conseil communal sera impliqué et qu'il ne va pas tout découvrir au fur et à mesure. Il souhaite que le

Conseil soit impliqué dès le départ, afin de garantir qu'il y ait une vraie consultation avec les habitants et qu'on réponde aux besoins des habitants. Une grande partie des habitants a été traumatisés par ce plan « Good Move ». Il sera difficile de retrouver leur confiance ; il faudra complètement changer la manière de faire. Pour un travail carrefour par carrefour, il faut que les différents plans soient cohérents les uns par rapport aux autres ; l'ensemble doit être cohérent. Un plan « Good Move II » arrive, c'est pourquoi G. BORDONARO veut être prudent. Il se dit favorable à la diminution du trafic automobile mais pas à l'aide de plans de circulation différents qui déplacent le trafic automobile d'une rue à l'autre autre ; cela ne fonctionnera pas. Si tel est l'objectif du plan « Good Move II », cela ne répond pas à la vision de la mobilité défendue par le « PTB ». Le Conseil communal et les habitants doivent être invités dès le départ. La méthodologie devrait être discutée avec les habitants, le plus vite possible, pour ne pas reproduire les mêmes erreurs. Concernant le quartier de la Roue, il entend qu'il n'y a rien de concret. Il se dit rassuré que l'atelier ne remplace pas la participation citoyenne.

G. VAN GOIDSENHOVEN entend que la Commune n'est pas prête à présenter un nouveau projet. Il est d'accord avec G. BORDONARO sur le fait qu'il faut aussi associer le Conseil communal. Il ne serait pas acceptable pour ce dernier d'être confronté une seconde fois à une sorte de point d'approbation sur lequel il n'aurait plus son mot à dire. Il faut tirer un certain nombre d'enseignements de ce qui s'est mal passé auparavant. Globalement tout le monde accepte que le premier « Good Move » fut un échec. Il est indispensable d'en tirer les conclusions. Si cela ne devait pas être le cas, on serait dans une situation totalement désespérée. La confiance de nombreux habitants est fragilisée et voient la possibilité de nouvelles futures mailles avec beaucoup de réticence car cette mauvaise expérience les a profondément refroidis.

Si le Collège n'est pas transparent avec la population, on s'en rendra compte assez rapidement, la situation échappera à tout contrôle en rendant impossible la politique de la « Mobilité ». Contrairement à ce qui a été évoqué à la suite du retrait du plan « Good Move », on n'est pas encore revenu à la situation initiale. Les habitants voulaient qu'on apporte un certain nombre de solutions, mais pas que le remède soit pire que le mal. Le Collège doit agir en toute transparence, sans regarder le calendrier comme seule obsession. Il faut bien faire les choses, en associant largement les habitants et en étant cohérent, en montrant que l'on en a tiré des conclusions.